

HALL F2
APPARTEMENT DE 5 PIECES
 n° F2051 au 5ème Niveau

ENTREE	6,73
SEJOUR	37,72
CUISINE	8,61
CHAMBRE 1	14,83
CHAMBRE 2	16,37
CHAMBRE 3	12,31
CHAMBRE 4	11,57
SALLE DE BAIN	7,11
SALLE D'EAU	4,69
WC 1	2,62
WC 2	2,03
DEGAGEMENT	9,63
BUANDERIE	2,01
DRESSING	3,17
SURFACE TOTALE HABITABLE	139,40 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	183,56 m²

SURFACES ANNEXES	
TERRASSE 1	21,49
TERRASSE 2	11,52
TERRASSE 3	11,52
SURFACE TOTALE ANNEXES	44,53 m²

LEGENDE 1/3

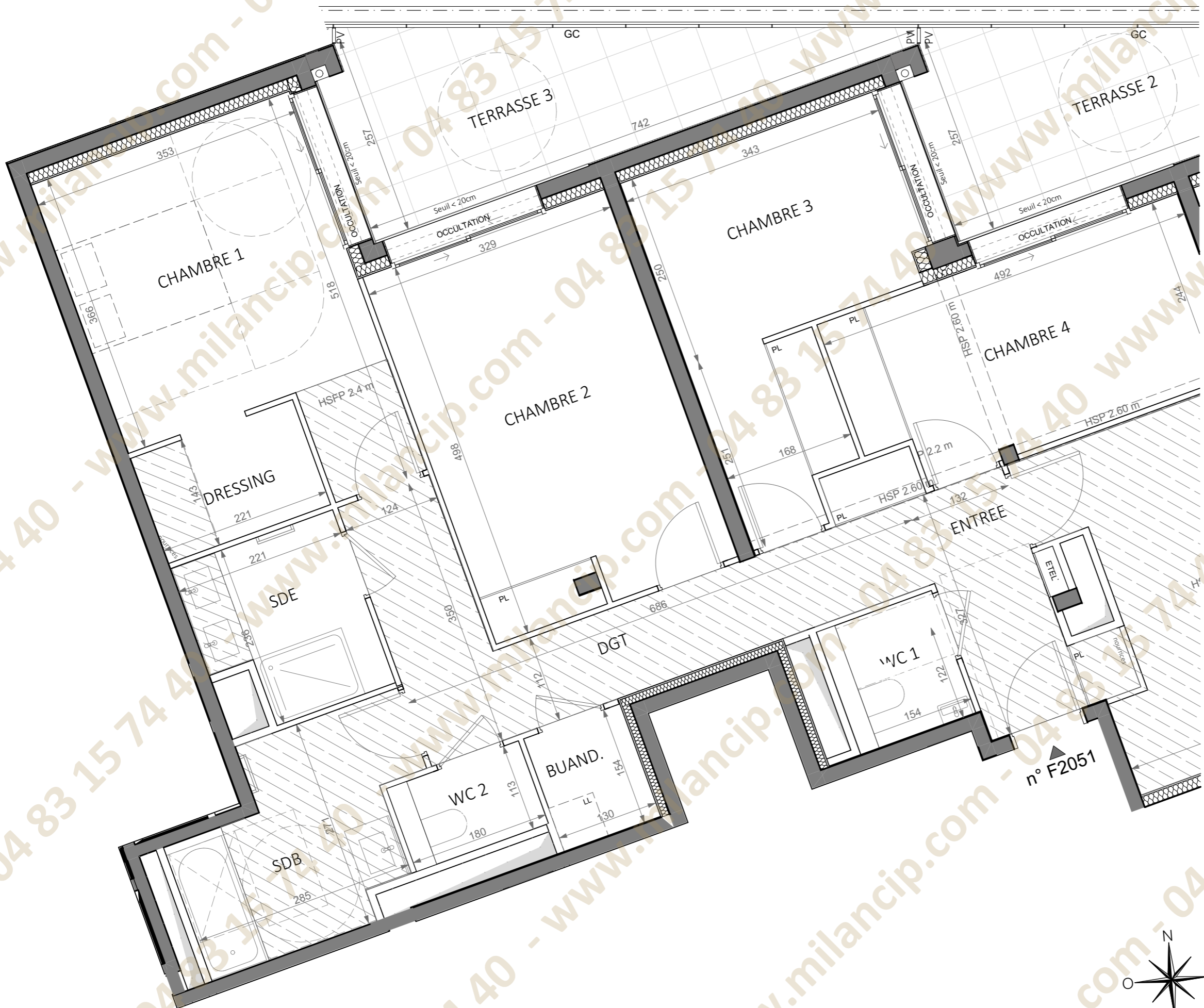
O	descente d'eau pluviale		sèche serviette
OCCULTATION	brise-soleil orientables	F	réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- -	retombée de poutre		
LC	linéaire complémentaire		
	fenêtre coulissante		porte fenêtre
	porte fenêtre		porte fenêtre



Conformément à la réglementation, ce plan est:
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice : 27/05/2026
 Echelle : 1:80



HALL F2
APPARTEMENT DE 5 PIECES
 n° F2051 au 5ème Niveau

LEGENDE 2/3

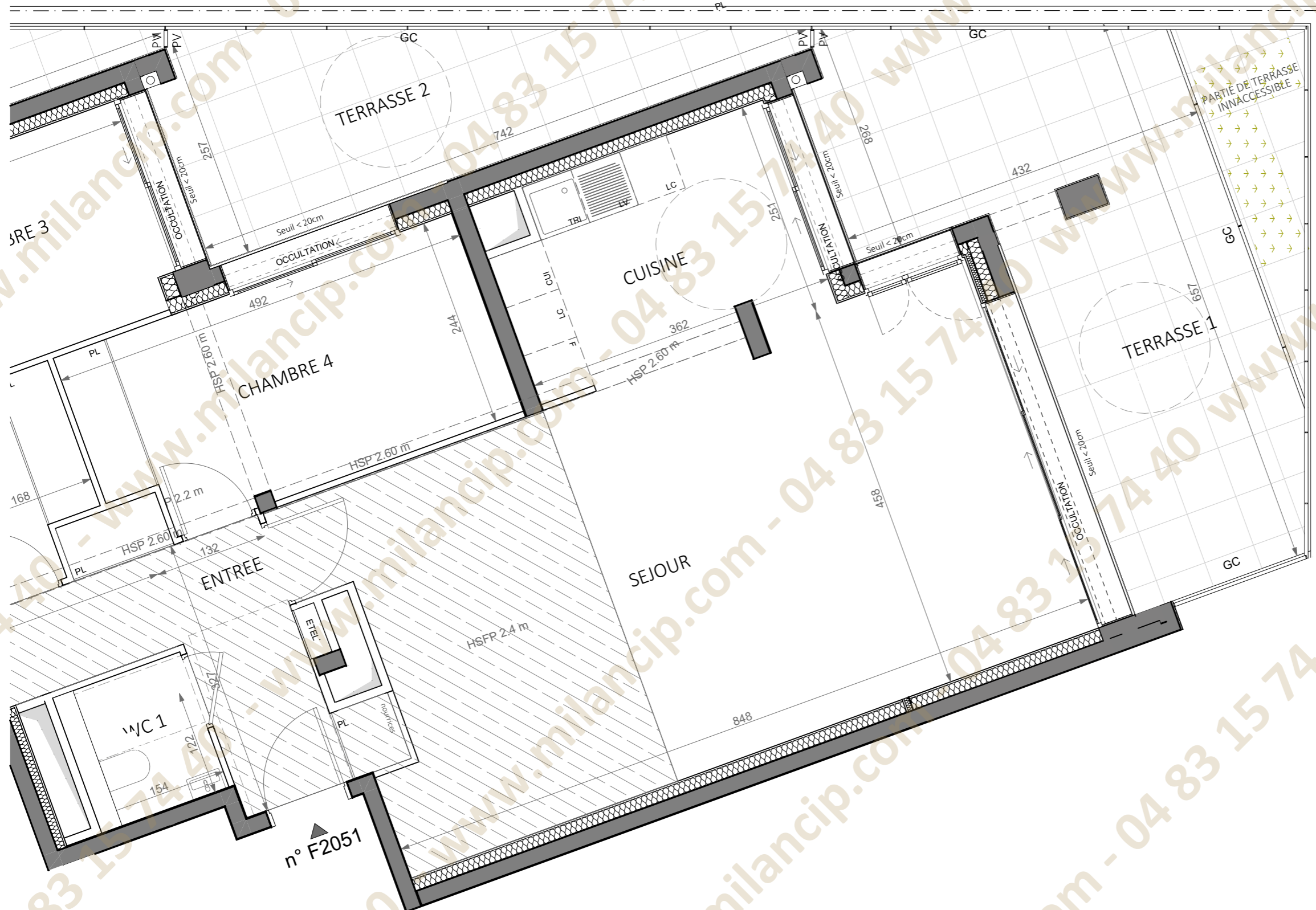
O	descente d'eau pluviale		sèche serviette
OCCULTATION	brise-soleil orientables	F	réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- - -	retombée de poutre		
LC	linéaire complémentaire		
	fenêtre coulissante		porte fenêtre
	porte fenêtre		porte fenêtre



Conformément à la réglementation, ce plan est:
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

Indice : 27/05/2026
 Echelle : 1:50



HALL F2
APPARTEMENT DE 5 PIECES
 n° F2051 au 5ème Niveau

LEGENDE 3/3

O	descente d'eau pluviale	—	sèche serviette
OCCULTATION	brise-soleil orientables	F	réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
▨	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- -	retombée de poutre		
LC	linéaire complémentaire		
—	fenêtre coulissante	—	porte fenêtre
		—	porte fenêtre

Indice : 27/05/2026
 Echelle : 1:50



Conformément à la réglementation, ce plan est:
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.